



SOCIÉTÉ FRANÇAISE DES URBANISTES

La SFU, pionnière en 1911 des organisations professionnelles d'urbanistes dans le monde, accueille statutairement les urbanistes qualifiés par l'Office Professionnel de Qualification des Urbanistes, urbanistes professionnels de toutes origines et de tous statuts professionnels. La SFU est membre fondateur de l'OPQU, et du Conseil Européen des Urbanistes (ECTP-CEU).

« L'urbanisme procède de l'ensemble des activités humaines, du moment qu'elles s'articulent dans le temps avec les territoires »

Le Président

Madame la Ministre du logement, de l'égalité des territoires et de la ruralité

Aux bons soins de
Madame Sophie LAFENETRE
Conseillère technique auprès de la Ministre
Et Madame Kim CHIUSANO
Chargée de mission

Objet: Entretien du 03 octobre 2014

- 1) urbanisme et citoyens,
- 2) les professionnels et l'enseignement
- 3) qualification-certification

Madame la Ministre,

Vous nous avez proposé un entretien avec vos services. Jacques VIALETES, Président de la SFU, Alain NAMAN, Vice-président, et Caroline MOTTA, Présidente de l'association régionale Ile de France ARI-SFU, ont été reçus le 3 octobre par Madame Kim CHIUSANO, chargée de mission. Nous vous remercions pour cette réunion. Des réponses se dessinent pour les trois questions que nous souhaitons aborder. En voici la synthèse.

1) L'urbanisme au service des citoyens et des territoires est notre raison d'agir.

Après la contribution des délégués SFU au Forum ONU-HABITAT à Medellin, « L'Équité urbaine » est le thème de nos « Journées Mondiales de l'Urbanisme » en 2014.

Votre participation, Madame la Ministre, et celle de votre ministère nous sont indispensables sur ce thème essentiel à l'égalité des territoires, et plus encore pour notre manifestation d'Ile de France, « Habitat et équité urbaine. » L'équité n'a pas trait seulement aux plus pauvres. Le bidonville révèle un large problème d'habitat. Le mauvais accueil fait à ceux qui vivent dans la rue, rend l'espace public exclu pour tous. Les infrastructures inadaptées rejettent les territoires en difficultés, déniaient à tous la citoyenneté. Nous répondons aux exigences de l'urbanisme intégrateur, celui de la Charte européenne de l'urbanisme, s'adressant à tous dans tous les territoires, ruraux et urbains. Notre rencontre en Ile de France se tient à Saint-Denis et à Clichy-sous-Bois. Elle se termine par la synthèse de nos réunions sur différents aspects de l'équité urbaine.

L'investissement de nos sociétaires et de nos partenaires est la ressource première de nos manifestations. Des collectivités apportent leur soutien matériel. Nous sollicitons aussi votre appui financier pour les déplacements des participants et pour la publication des actes de nos rencontres. Votre représentante nous confirme que la question de l'équité urbaine s'inscrit dans vos objectifs et vous transmet notre demande de soutien.

Nous vous demandons, Madame la Ministre, de bien vouloir nous faire l'honneur de prononcer la conclusion de nos Journées Mondiales de l'urbanisme, le 7 novembre.

Deuxième actualité sur l'urbanisme : au service des citoyens, la SFU souhaite créer avec d'autres organisations une « maison de l'urbanisme » ouverte à tous, à des associations sociales et à une pépinière de jeunes professionnels. La Ville de Paris convertit notre immeuble en logements sociaux. La SFU cherche donc un nouveau siège et souhaite installer cette "Maison" dans un quartier central et populaire. La mairie s'intéresse à notre projet. Nous cherchons des partenariats internationaux. Quel partenariat avec votre Ministère ?

Votre déléguée nous dit que notre ambition rejoint vos objectifs dans la création d'un Institut de la Ville durable. **La SFU est à votre disposition pour participer à regrouper les forces, les savoirs et les questions actuelles de l'urbanisme dans un « institut de la ville durable ».**



Troisième actualité : urbaine et citoyenne, la SFU, partageant de nombreux objectifs de la loi ALUR, s'était déjà inquiétée lors des concertations, des risques de blocage. Constatant maintenant ces effets peu souhaitables de la loi et de ses interactions avec le "mille-feuille" réglementaire, les urbanistes, particulièrement ceux de la SFU PACA, cherchent des réponses avec les services de l'Etat et des départements.

Pourrions-nous avec vos services inscrire ce travail dans la durée ?

C'est l'un des rôles de la SFU. Actuellement, elle participe à de nombreuses autres réflexions, par exemple sur la densité urbaine ou sur la sécurité des parkings publics.

2) Les échanges entre les professionnels et l'enseignement de l'urbanisme

La Société française des urbanistes apporte son soutien absolu aux instituts d'urbanisme et à l'association APERAU qui les regroupe, pour la promotion de l'enseignement et de la recherche en aménagement et en urbanisme.

Les urbanistes de la SFU s'investissent dans des échanges fréquents entre la profession et l'université. Les instituts universitaires ont des relations très régulières avec les collectivités, avec les agences d'urbanisme, avec des professionnels privés et avec les régions et les départements. Tous leur confient des ateliers professionnels, les intègrent à des recherches appliquées ou engagent des stagiaires. C'est plus rare et plus difficile avec les services de l'Etat. Comment y remédier ?

Votre représentante nous indique que des relations nouvelles se construiront dans l'« Institut de la Ville Durable ». C'est une perspective intéressante. Une ouverture des services déconcentrés aux relations entre professionnels de l'urbanisme et enseignement sera nécessaire aussi. Nous vous proposons notre participation à cette réflexion.

3) Les urbanistes qualifiés, la reconnaissance des compétences des urbanistes

L'urbanisme est une discipline professionnelle, qui doit être exercée par des urbanistes responsables et signataires de leurs actes. La réussite des premières assises de la qualification organisées par l'OPQU le 18 septembre 2014 témoigne de la force de cette attente. Ces assises montrent la grande diversité des exercices et des fonctions des urbanistes (études, conduite opérationnelle, maîtrise d'œuvre, gestion, assistance, conseil, enseignement, recherche, en statuts public, privé, salarié, libéral, coopératif...). La grande majorité des urbanistes qualifiés sont formés dans les instituts d'urbanisme, mais au-delà des formations reconnues et des métiers référencés, les assises montrent aussi la diversité de cursus et de domaines d'intervention nouveaux (ethnologie, environnement, spécialisations techniques...). Cette ouverture renouvelée témoigne de nouveaux besoins et de la capacité de la profession à y répondre.

Vous avez prononcé l'introduction des assises par un discours filmé. Les urbanistes ont apprécié votre soutien et votre écoute de leurs attentes. La reconnaissance des compétences, l'accès à la fonction publique, et l'officialisation des diplômes, sont trois questions essentielles :

- **La reconnaissance officielle de l'existence de la profession, depuis si longtemps attendue, doit précéder en toute logique l'organisation des modes d'exercice et l'officialisation des diplômes qui y conduisent. Elle dépend particulièrement de votre ministère qui y travaille depuis 1998 avec l'OPQU. C'est pourquoi vous pouvez avoir une action décisive dans ce domaine.** Cela permettra d'engager les deux autres chantiers un peu plus complexes, dans une dynamique décisive.
- L'accès des urbanistes aux responsabilités d'urbaniste dans la fonction publique est actuellement très difficile. Pour la fonction territoriale, c'est une question politique urgente car les territoires décentralisés ont besoin des urbanistes, et ne peuvent plus faire appel à eux dans des conditions satisfaisantes. C'est aussi une forte question d'identité, car la gestion de la ville est un domaine fondateur de l'urbanisme. L'accès des urbanistes à la fonction publique d'Etat, moins revendiqué, est essentiel aussi, car des urbanistes sont nécessaires à la conduite des politiques publiques et à la gestion des développements trans-territoriaux.
- Les diplômes universitaires d'Etat d'urbanisme et d'aménagement, inscrits dans la pluralité de l'université



contemporaine et de la recherche, fréquemment partenaires d'autres formations comme les IEP, les écoles d'ingénieurs, les écoles d'architectures, les facultés de géographie, etc., bénéficient en surcroît d'une identité collective par des échanges associatifs nationaux et internationaux, dans le cadre de l'université et de la recherche avec l'APERAU, l'APERAU international, AESOP, etc., et dans le cadre professionnel avec l'OPQU, le CEU-ECTP, la SFU etc. Les liens permanents avec les milieux professionnels sont des atouts pour la qualité des masters d'urbanisme et d'aménagement, qualité dont témoignent leurs bons résultats aux évaluations par l'AERES. Les Instituts d'urbanisme ont besoin d'une officialisation de leur identité et d'une reconnaissance officielle du caractère professionnel de leurs diplômes. La certification professionnelle est-elle un bon moyen ? Affichée comme une procédure générale, la certification reste utilisée par des formations et des métiers aux périmètres beaucoup plus délimités que ceux de l'urbanisme et des urbanistes. Les grandes disciplines, fussent-elles professionnelles, y apparaissent peu. Y-aurait-il un risque pour la richesse des échanges et la capacité d'évolution permanente dont ont besoin la profession et les instituts ? Pour en juger complètement, nous ferons une grande confiance à l'APERAU. Ses représentants et les directions des Instituts doivent être associés à tout projet dans ce domaine.

Votre déléguée nous dit que vous voulez créer un groupe de travail sur les questions de la reconnaissance des urbanistes et de leur qualification, de leur accès aux fonctions publiques et de l'officialisation professionnelle des diplômes. La Société Française des Urbanistes, à votre entière disposition, prendra toute sa part aux travaux sur chacune de ces trois questions.

Nous vous prions d'agréer, Madame la Ministre, l'expression de notre haute considération.

À Paris le 10 Octobre 2014

Jacques Vialettes, Président de la SFU

PJ : synthèse JMU 2014, programme ARISFU